

Besoin d'un avis médical urgent ?

3 ÉTAPES À SUIVRE

Je contacte en priorité
mon **médecin traitant**



S'il n'est pas disponible,
je prends conseil auprès
d'un **pharmacien**, ou d'un
**professionnel de santé
de proximité**



Sans solution, j'appelle
le **Service d'accès aux soins
(SAS)** en composant le 15



Les services d'urgences sont réservés
aux cas les plus graves